

Déchèterie

J'aime mon territoire, je trie sélectif grâce aux 3 déchèteries déployées sur le territoire de La Riviera du Levant.

La CARL modernise ses déchèteries

En accord avec le Plan Régional des Déchets et à la politique de réduction des des déchets de la CARL, ces travaux de modernisation sont une réponse à l'augmentation de la fréquentation des déchèteries du territoire, à la nécessité de rénovation des équipements en place. Ils affirment ainsi l'engagement de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour s'affirmer un territoire résolument durable.

Les objectifs de ces travaux de modernisation sont multiples :

- > faciliter le tri
- > améliorer la qualité de travail des agents présents sur les sites
- > rendre les déchèteries plus attractives pour les utilisateurs
- > garantir une meilleure fluidité du trafic dans l'enceinte de ces déchèteries
- > proposer un site davantage sécurisé

Pendant toute la durée des travaux, les trois déchetteries de la CARL seront ouvertes aux usagers toutefois des conditions d'accès et de fonctionnement dans l'enceinte devront être respectées. Un maximum de 3 véhicules seront autorisés dans l'enceinte. Les mesures barrières devront être respectées, et les administrés devront apporter une écoute particulière aux consignes des agents des déchetteries. La patience et la prudence face à la présence de nombreux camions sur le site seront nécessaires.

Les nouveaux **horaires des déchèteries de Sainte-Anne et Saint-François** sont les suivants :

- > Lundi au vendredi de 6h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- > Samedi de 6h30 à 13h00
- > Jours chômés de 6h30 à 13h00
- > Fermeture les jours fériés et le dimanche

Les nouveaux **horaires de la déchèterie de La Désirade** sont les suivants :

- > Mardi au samedi 6h30-12h00
- > Fermeture les jours fériés et le dimanche

Merci de veiller au respect des gestes barrières et à la limite de 3 véhicules dans l'enceinte des déchèteries.



Montant total des travaux : 982 642,00 € HT

Fonds Européens Développement Régional : 600 217,00 € HT

Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux : 137 172,00 € HT

Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie : 194 620,60 € HT

Région Guadeloupe : 48 632,00 € HT

CARL : 2 000,40 € HT

Les déchets admis en déchèterie

- > les végétaux (pelouse, branches, ...)
- > les papiers et cartons
- > les déchets inertes (gravats, céramiques, pierres, ...)
- > les ferrailles (vélo, matériaux métalliques, ...)
- > les déchets d'équipements électriques et électroniques (électroménager, lampes, ...)
- > les encombrants non métalliques (vieux meubles, matelas, ...)
- > les déchets ménagers spéciaux (solvants, peintures, acides, détergents, ...)
- > les verres
- > les batteries
- > les huiles de friture
- > les huiles de vidange
- > les filtres à huiles

Les déchets refusés en déchèterie

- > les papiers et cartons souillés ou humides
- > les déchets verts mélangés à d'autres déchets
- > la vaisselle
- > les lampes à incandescence (à filaments)
- > l'amiante libre, les tôles en amiante et l'amiante ciment
- > les bouteilles de gaz
- > les extincteurs
- > les déchets radioactifs, inflammables, explosifs et toxiques

- > les pneus
- > les déchets médicaux ou pharmaceutiques (médicaments, seringues, ...)
- > les épaves de véhicules et les pièces détachées
- > les cadavres d'animaux
- > les ordures ménagères
- > les déchets putrescibles spéciaux
- > tout produit non identifié



«La Riviera du Levant, un territoire durable »



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE ANNE / SAINT FRANÇOIS / LA DÉRIADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00